

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-avr.-2024 Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Nafion® D-521 dispersion, 5% w/w in water and 1-propanol

Cat No. : 42117

Synonymes Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

## Données du fournisseur de la fiche de sécurité

## Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

## Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Système nerveux central (SNC).

## Éléments d'étiquetage

## Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables Provoque des lésions oculaires graves

Peut causer de la somnolence et des étourdissements



# Conseils de prudence

#### Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### **Entreposage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Alcool propylique	71-23-8	48.2
Water	7732-18-5	45.2
Ethanesulfonic acid, 2-[1-[difluoro[(trifluoroethenyl)oxy]methyl]-1,2,2,2-tet rafluoroethoxy]-1,1,2,2-tetrafluoro-, polymer with tetrafluoroethene	31175-20-9	3.6
Éthanol	64-17-5	3

# 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause de graves lésions oculaires. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des

vomissements

Traiter en fonction des symptômes Notes au médecin

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 24 °C / 75.2 °F

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

## Produits de combustion dangereux

Aucun connu.

Manutention

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	2	0	N/A

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Précautions environnementales Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés Méthodes de confinement et de appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils nettoyage

 anti-étincelles et du matériel antidéflagration.	
7. Manutention et stockage	

## Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources

d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Entreposage. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la

chaleur, des étincelles et des flammes.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Alcool propylique	TWA: 200 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 800 ppm
	TWA: 492					200 ppm	TWA: 200 ppm
	mg/m³					(Vacated) TWA:	TWA: 500
	STEL: 400 ppm					500 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
	STEL: 984					(Vacated) STEL:	STEL: 250 ppm
	mg/m³					250 ppm	STEL: 625
	_					(Vacated) STEL:	mg/m³
						625 mg/m <sup>3</sup>	
						TWA: 200 ppm	
						TWA: 500	
						mg/m³	
Éthanol	TWA: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 3300 ppm
	TWA: 1880					1000 ppm	TWA: 1000 ppm
	mg/m³					(Vacated) TWA:	TWA: 1900
						1900 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
						TWA: 1000 ppm	
						TWA: 1900	
						mg/m³	

#### Léaende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

## Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition Protection des mains

cutanée.

Matériau des gants Le temps de passage Épaisseur des gants Commentaires à gants Caoutchouc naturel Voir les recommandations du Protection contre les Caoutchouc nitrile fabricant éclaboussures seulement Néoprène **PVC** 

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquide dispersionAspectBlanc nuageux

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblepHAucun renseignement disponiblePoint/intervalle de fusionAucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 24 °C / 75.2 °F

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité 0.98

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter** Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

**DL50 par voie cutanée**Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation	
Alcool propylique	LD50 = 1870 mg/kg (Rat)	LD50 = 4049 mg/kg ( Rabbit )	LC50 > 33.8 mg/L (Rat) 4 h	
			- ' '	
Water	-	-	-	
Éthanol	LD50 = 7060 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	20000 ppm/10H ( Rat )	
		` ,	, ,	

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
						- 1
Alcool propylique	71-23-8	Non inscrit(e)				
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
Ethanesulfonic acid,	31175-20-9	Non inscrit(e)				
2-[1-[difluoro[(trifluoroe]						
thenyl)oxy]methyl]-1,2,						
2,2-tetrafluoroethoxy]-						
1,1,2,2-tetrafluoro-,						
polymer with						
tetrafluoroethene						
Éthanol	64-17-5	Non inscrit(e)	Known	A3	Non inscrit(e)	A3

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

NTP: (National Toxicity Program)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges,

aigus et différés de la fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Contient une substance:. Toxique pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Alcool propylique	Non inscrit(e)	Pimephales promelas:	EC50 = 17700 mg/L 5 min	EC50: 3339 - 3977 mg/L,
		LC50=4480 mg/L 96h	EC50 = 45000 mg/L 5 h	48h Static (Daphnia magna)
			EC50 = 8686 mg/L 15 min	EC50: = 3642 mg/L, 48h
			EC50 = 980 mg/L 12 h	(Daphnia magna)
,				
Éthanol	EC50 (72h) = 275 mg/l	Fathead minnow	Photobacterium	EC50 = 9268 mg/L/48h
	(Chlorella vulgaris)	(Pimephales promelas)	phosphoreum:EC50 = 34634	EC50 = 10800 mg/L/24h
		LC50 = 14200 mg/l/96h	mg/L/30 min	_
			Photobacterium	
			phosphoreum:EC50 = 35470	
			mg/L/5 min	

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Composant	Log Poctanol/eau
Alcool propylique	0.2
Éthanol	-0.32

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1987

# Nafion® D-521 dispersion, 5% w/w in water and 1-propanol

Nom officiel d'expédition ALCOHOLS, N.O.S.

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

\_ TMD

No ONU UN1987

Nom officiel d'expédition ALCOHOLS, N.O.S.

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN1987

Nom officiel d'expédition ALCOHOLS, N.O.S.

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1987

Nom officiel d'expédition ALCOHOLS, N.O.S.

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

# 15. Informations sur la règlementation

Tous les composants dans ce produit sont dans les listes d'inventaires suivantes: Chine X = liste U.S.A. (TSCA) Canada (LIS/LES) Europe (EINECS/ELINCS/NLP) Australie (AICS) Korea (KECL) Chine (IECSC) Japan (ENCS) Philippines (PICCS)

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Alcool propylique	71-23-8	Х	-	X	ACTIVE	200-746-9	-	-
Water	7732-18-5	Х	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-
Ethanesulfonic acid, 2-[1-[difluoro[(trifluoroethenyl)oxy] methyl]-1,2,2,2-tetrafluoroethoxy]- 1,1,2,2-tetrafluoro-, polymer with tetrafluoroethene	31175-20-9	-	Х	Х	ACTIVE	-	1	-
Éthanol	64-17-5	Х	-	Х	ACTIVE	200-578-6	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Alcool propylique	71-23-8	Х	KE-29362	X	Х	X	X	Х	Χ
Water	7732-18-5	Х	KE-35400	Х	-	X	Х	Х	Х
Ethanesulfonic acid, 2-[1-[difluoro[(trifluoroethenyl)oxy] methyl]-1,2,2,2-tetrafluoroethoxy]- 1,1,2,2-tetrafluoro-, polymer with tetrafluoroethene		Х	2009-3-41 51	Х	-	Х	-	-	-
Éthanol	64-17-5	Х	KE-13217	Х	Х	Х	Х	Х	Х

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

## Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Alcool propylique	Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		
Éthanol	Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

## Autres réglementations internationales

## Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Alcool propylique	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

## **Liens REACH**

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Alcool propylique	71-23-8	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Ethanesulfonic acid, 2-[1-[difluoro[(trifluoroethenyl) oxy]methyl]-1,2,2,2-tetrafluoro ethoxy]-1,1,2,2-tetrafluoro-, polymer with tetrafluoroethene	31175-20-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Éthanol	64-17-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Alcool propylique	71-23-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Ethanesulfonic acid, 2-[1-[difluoro[(trifluoroethenyl) oxy]methyl]-1,2,2,2-tetrafluoro ethoxy]-1,1,2,2-tetrafluoro-, polymer with tetrafluoroethene		Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Éthanol	64-17-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42

# 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision01-avr.-2024Date d'impression01-avr.-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité